Nos industriels chez Mussolini

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE).

Dès notre arrivée, nous avons été conduits dans une immense salle du second étage, dont le parquet et les murs sont recouverts de marbres aussi riches que variés. Nous étions là, groupés en arc-de-cercle, depuis quelques minutes, lorsque nous vîmes s'ouvrir une petite porte au fond de la salle et M. Mussolini, vêtu simplement d'un élégant complet de toile blanche et chaussé de souliers blancs également, précédé d'un huissier, entra et vint vers nous, suivi de M. Asquini, le ministre des Corporations, et d'un secrétaire.

Le célèbre homme d'Etat, d'un pas alerte, s'approcha de notre groupe en faisant le salut fasciste et, lorsque tous les délégués lainiers eurent salué de la même manière, c'est-à-dire en levant le bras droit, M. Targetti, le distingué président de l'Association italienne, prit la parole dans sa langue nationale, pour présenter au Duce la délégation et lui exposer le but de la Conférence, dont Rome était le siège, puis il pria M. Maurice Dubrulle de dire ce qu'était la Fédération lainière internationale, qu'il préside avec tant d'autorité. En quelques phrases — prononcées en français naturellement — notre dévoué président remercia tout d'abord le chef du Gouvernement italien du grand honneur qu'il voulait bien nous faire, en accordant quelques minutes de son temps si précieux aux industriels lainiers appartenant à une douzaine de pays différents, puis il dit, en termes particulièrement heureux, combien les délégués étrangers étaient touchés de l'hospitalité italienne et, enfin, il expliqua que la Fédération lainière s'efforçait d'accomplir, sur le plan international, l'œuvre de redressement que lui, M. Mussolini, accomplissait depuis une dizaine d'années avec tant de succès sur le plan national.

Le Duce, qui avait écouté MM. Targetti et Dubrulle très attentivement — tout en déviageant successivement les délégués présents — répondit alors, en français, qu'il était heureux de constater que Rome avait été choisie, cette fois, pour ces assises annuelles. J'espère, ajouta M. Mussolini, que vous emporterez un bon souvenir de Rome et de l'Italie. Vous aurez pu voir que le peuple italien travaille et qu'il ne demande qu'à vivre en paix avec tout le monde, pourvu qu'on le laisse tranquille... Vous avez tout à fait raison de rechercher à mieux organiser votre corporation, sans vous préoccuper des questions politiques ou électorales.. Je ne puis que former des vœux pour que vos travaux aboutissent... Dans les temps troublés que nous vivons, on ne peut pas demeurer isolé, il faut se grouper pour étudier les questions qui sont communes et réaliser des ententes sur le plan national d'abord, sur le plan international ensuite... C'est l'un des meilleurs moyens d'assurer la paix mondiale...

Ainsi parla le grand chef italien et tout cela fut en un français très pur, posément, chaque mot tombant dans le silence religieux observé par toute l'assistance.

J'ajoute, nous dit M. Damez, que, placé à trois ou quatre mètres de l'éminent homme d'Etat, j'ai eu tout le loisir d'observer en détail son visage particulièrement mobile qu'illuminent des yeux brillants, aux regards pénétrants, je serais même tenté de dire magnétiques... M. Mussolini parle doucement, en regardant tout à tour ses visiteurs, comme pour se rendre compte s'il les convainc, lançant des regards expressifs et ponctuant certains passages avec les lèvres, en laissant entrevoir une machoire remarquablement solide... Puis, lorsqu'il eut fini son allocution, le Duce nous salua de nouveau à la manière fasciste et, pivotant sur ses talons, se retira, suivi de son état-major, par la petite porte du fond.... Avant de disparaître, il se retourna vers notre groupe qu'il salua une dernière fois et, spontanément, toute notre délégation, en s'inclinant, salua de la même façon. Il est à remarquer, en effet, que le chef du Gouvernement italien, en la circonstance, ne serre même pas la main aux personnalités de son pays qu'il connaît pourtant...

Ce fut tout... L'audience n'avait duré que quelques minutes, mais des minutes combien émouvantes pour nous !

Si vous ajoutez à ce souvenir dominant ceux, combien délicieux, que nos délégués gardent des magnifiques réceptions dont ils furent l'objet le mardi soir, au banquet officiel de l'Hôtel Excelsior, le mercredi soir au Capitole, de la part du gouverneur, et enfin, le jeudi soir, à l'Ambassade française, dans le superbe Palais Farnèse, lors du dîner offert par M. de Chambrun, vous conclurez facilement avec moi qu'un voyage de ce genre demeure inoubliable...

Un dernier mot pour vous dire que le séjour des dames qui nous avaient accompagnés leur a aussi été rendu très agréable, grâce au dévouement de quelques charmantes Italiennes, et que, à défaut d'une entrevue avec le Duce, nos gracieuses compagnes ont eu la faveur d'une audience de Sa Sainteté Pie XI, au Vatican.

La Loterie nationale

A ROUBAIX

Nous avons annoncé jeudi, que M. Pierre Dupont, ancien agent de Sûreté à Roubaix, actuellement employé à la Fédération Industrielle et Commerciale, avait gagné 25.000 francs, le cas étant d'autant plus typique que M. Dupont a déjà gagné 50.000 francs à un tirage précédent.

Hélas, il faut déchanter. M. Dupont n'a rien gagné, pas même 200 fr. Sa femme avait bien acheté en participation avec vingt-neuf autres personnes le numéro 23.258, mais ce sont les seuls numéros se terminant par les chiffres 0258 qui gagnent 25.000 francs. De cette similitude de chiffres vient l'erreur. N'empêche qu'en attendant M. Dupont a l'honneur d'être un chançard, mais hélas, sans en avoir le profit.

Fédération nationale des Veuves de guerre remariées

On nous prie d'insérer la note suivante:

« Les veuves de guerre remariées reçoivent actuellement des Intendances militaires des circulaires leur demandant de fournir certains renseignements. Nous suggérons vivement aux intéressées de se renseigner auprès de nos sections, où elles trouveront une documentation abondante et précise. La Fédération nationale des veuves de guerre remariées qui ne comprend que des veuves de guerre remariées, les prie de s'adresser à Mme Jean Xavier, présidente de la Section de Lille, permanence au siège, 17, place du Théâtre, Café des Négociants, le dimanche 1er juillet, de 10 h. à midi, ou à son domicile, 4, rue du Faubourg d'Arras, à Lille. »

Roubaix

Aujourd'hui, samedi 30 juin :

Aujourd'hui, sainte Emilienne.

Soleil: Lever, 4 h. 54; coucher, 20 h. 36. Lune: Pleine lune du 27; dernier quartier le 3.

Prévisions météorologiques pour la journée du 30 juin (Région Nord): Amélioration; ciel trois quarts couvert ou couvert devenant demi-couvert avec belles éclaircies; vent assez fort du secteur Nord, pesant à Nord-Ouest modéré. Le maximum de température sera en hausse sur la veille.

Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fonnoy, 41, rue de Cassel: à 14 h., consultation pour adultes.

Bains municipaux: Piscine et Balneoires: de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 20 h.

Fêtes de l'Epeule et de l'Alouette: Dans l'après-midi braderie, vente réclame et à 20 h. 30, promenade flamande.

Syndicat d'initiative « Les Amis de Roubaix »: à 18 h. 30, 7, Grand-Rue, assemblée générale.

LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir à 18 h. 45, sous la présidence de M. Wattremez, adjoint.

Vingt-six conseillers étaient présents. Après avoir procédé à la réception définitive de divers travaux, le Conseil a approuvé une modification à l'article 14 du statut du personnel de la police : Les brigadiers auront le droit désormais de concourir au poste d'inspecteur de la police en tenue, alors qu'auparavant, ce poste ne pouvait être attribué qu'à un sous-inspecteur.

Bâtiments communaux

Le Conseil approuve : la convention passée avec « l'Omnium d'installations électriques » pour l'entretien et la surveillance des installations électriques de la Bourse du Travail, moyennant un abonnement de 2.000 francs ; la réduction de la redevance de garantie en faveur des entrepreneurs des travaux de ferronnerie et de fournisseurs de matériel de l'Institut Turgot ; les marchés de gré à gré passés avec MM. Léon Planquart pour 51.337 frs 95 ; Charles Delrue, pour 11.200 frs en vue de l'exécution de travaux de béton armé et de l'étanchéité des terrasses à la colonie scolaire ; l'indemnité de 11.637 frs 33 à verser à la ville par l'administration des P.T.T. pour la remise en état des bureaux de l'immeuble de la rue Nain, autrefois occupé par l'administration des P.T.T

Voirie

Le Conseil approuve le budget primitif de 1934 pour les chemins vicinaux et qui se monte à 80.000 frs, la cession à la ville d'une parcelle de terrain rue Saint-Antoine, moyennant 402 frs 40 ; la cession par la ville d'une parcelle de terrain rue Surcouf, moyennant 729 frs 50.

Le budget supplémentaire de 1934

Le Conseil a ensuite donné son approbation au budget supplémentaire de l'exercice 1934. Pour le budget primitif et le supplémentaire un crédit de 15.770.000 frs a été affecté pour le paiement des secours aux chômeurs.

Le projet de budget supplémentaire s'établit comme suit :

En recettes : Restes à recouvrer de 1933, y compris l'excédent de 17.793.509 frs 64 sont repris pour 18.043.314 frs 18 ; Ces recettes nouvelles prévues pour 21.130.936 frs 40, soit au total 39.174.250 frs 58.

Le total des dépenses supplémentaires s'élève à 39.150.854 frs 57 et comprend des crédits déjà alloués en 1933 et dont l'ouverture est demandée à nouveau, pour une somme de 24.848.992 frs 64 ; complément de crédits, 427.209 frs 38 ; dépenses nouvelles, 10.442.909 frs 61.

L'excédent de recettes entre les recettes supplémentaires et les dépenses supplémentaires est de 23.392 frs 01, excédent qui servira soit à équilibrer des insuffisances de crédit ou à couvrir de menues dépenses.

Instruction publique

Le Conseil approuve une demande de bourse pour Mlle Françoise Promont, candidate à l'Ecole nationale d'agriculture ; les comptes administratifs, le budget supplémentaire et primitif de l'internat du Collège de jeunes filles s'élevant respectivement à 161.033 frs 34 ; 36.667 frs 70 et 192.473 frs.

Secours et subsides

Pour divers voyages ou congrès, la ville a attribué : 150 frs à l'Association des anciens combattants d'Orient ; 150 frs au Syndicat général des employés des P.T.T. ; 1.000 frs à la société de gymnastique « l'Ancienne » ; 50 frs annuellement à la Maternité de l'Union des sociétés de secours mutuels.

Office public d'habitations à bon marché

Le Conseil approuve le compte administratif de l'Office public municipal d'habitations à bon marché et qui se résout comme suit : Recettes, 1.932.569 frs 15 ; dépenses, 1 million 318.495 frs 21.

Le budget supplémentaire s'établit comme suit : Recettes : 4.660.901 frs 99 ; dépenses : 4.580.465 frs 49.

Comptabilité

La subvention de l'Etat pour le pavillon de cure de l'hôpital de la Fraternité, s'élève à 1.270.000 frs ; celle du département à 635.000 frs. Cette dernière subvention n'a pas été entièrement versée et le Conseil sollicite de M. le Préfet, le versement du solde qui s'élève à 139.932 frs 60.

Contentieux

Le Conseil donne avis favorable pour le legs de 5.000 frs de Mme veuve Dubreuil-Meurisse à l'asile des Petites Sœurs des Pauvres ; le Conseil autorise la concession à M. Richard D'Halluin du kiosque à journaux de la Grand'Place, tenu par M. Van Staen ; approuve le lotissement d'une parcelle de terrain, avenue Linné.

Assistance publique

Le Conseil approuve les comptes administratif et de gestion des Hospices qui accusent un excédent de recettes de 6.163.606 frs. 76 ; le budget supplémentaire de l'exercice 1934, qui accuse un excédent de 29.790 frs 67.

Halle Flipo: 500 g. port-salut, 4. Gruyère, 5.

Des mises à la retraite dans la police et dans la sûreté

Plusieurs départs vont se produire à dater du 1er juillet dans le personnel de la police et de la sûreté, et parmi ces départs, il faut signaler notamment la mise à la retraite du populaire M. Ernest Palanchier, inspecteur de la police, et de M. Henri Dhalluin, inspecteur principal du service de la sûreté.

M. Henri Dhalluin

Originaire de Linselles, M. Dhalluin vint se fixer de bonne heure, à Roubaix et, dès son service militaire terminé, il entra dans la police de la ville en qualité d'agent de troisième classe, le 30 décembre 1903. Il se fit bientôt remarquer par sa belle conscience professionnelle, son dévouement et aussi par son zèle intelligent. Aussi, en 1908, il quittait la police en tenue pour entrer à la sûreté, où ses qualités pouvaient être mieux employées.

En effet, il fit dans ce service du bon et beau travail, qui lui valurent l'estime et la considération de ses chefs. En 1921, il devint sous-brigadier, puis brigadier en 1929.

Continuant son ascension, grâce à un travail et à un zèle jamais démentis, M. Dhalluin passa sous-inspecteur le 26 mars 1930 et enfin, le 31 mars 1931, il était nommé inspecteur principal du service de la sûreté.

Policier intègre, dévoué et consciencieux, M. Dhalluin laissera dans ce service le meilleur des souvenirs. Le nouveau retraité est décoré de la médaille d'honneur de la police.

M. Ernest Palanchier

M. Ernest Palanchier est assurément un de nos plus sympathiques représentants de la force publique. Tout Roubaix connaît sa stature imposante et sa malicieuse bonhomie et certes, il manquera beaucoup au poste central, où sa voix de stentor retentissait si souvent.

Entré dans la police comme agent stagiaire en 1905, il passa à la troisième classe l'année suivante. En 1910, il était admis à la 2e classe, et enfin en 1919, il devenait agent de 1re classe. Ce premier stage franchi, en 1927, M. Palanchier passait sous-brigadier et en 1928, il était

De haut en bas :
M. ERNEST PALENCHIER
inspecteur de police
M. HENRI DHALLUIN
inspecteur principal de sûreté
M. PIERRE DESMAZURE
inspecteur de sûreté

autorisé à porter les galons de brigadier. Enfin, en avril 1931, il passait sous-inspecteur et au cours de la même année, il devenait inspecteur de la police en tenue.

Le voilà maintenant en retraite, après environ trente années de bons et loyaux services.

M. Pierre Desmazure

M. Pierre Desmazure, inspecteur de sûreté, part également en retraite. Originaire de Lys-les-Lannoy, il entra dans la police de Roubaix, le 16 juin 1909. Dix ans plus tard, le 1er mai 1919, il fut admis dans le service de la sûreté, où il passa à la classe exceptionnelle le 1er juillet 1933.

Policier dévoué et courageux, M. Desmazure eut une carrière particulièrement bien remplie.

M. Albert Hespel

Né le 8 juin 1879, à Roubaix, M. Hespel entra dans la police le 15 février 1906 en qualité d'agent de 3e classe. Il passa à la 2e classe le 14 juillet 1910, et enfin, le 1er janvier 1914, il obtenait la 1re classe.

Fonctionnaire dévoué et zélé, M. Hespel était particulièrement bien noté dans son service. En 1920, il avait obtenu la médaille d'honneur de la police.

Aux quatre nouveaux retraités, nous souhaitons une longue et heureuse retraite bien gagnée par une carrière délicate et souvent dangereuse.

« BONNE MAMAN », 10, rue du Vieil-Abreuvoir, grande Braderie annuelle, du 30 juin au 9 juillet. Important stock de pelotes, à des prix dérisoires. 43675d

Un appel de l'Union Nationale et Républicaine en faveur des enfants des écoles libres

Dans beaucoup de communes, même administrées par des radicaux ou des socialistes, le Conseil municipal vote en faveur des enfants de toutes les écoles, sans distinction aucune, des crédits pour livres et fournitures scolaires, cantines, vêtements, chaussures, remèdes et colonies de vacances.

Trop souvent des municipalités sectaires réservent ces secours aux élèves des écoles publiques et les refusent aux élèves des écoles libres.

C'est contraire à la loi. M. Briand l'a proclamé lui-même lorsque, président du Conseil, il a dit à la Chambre, le 24 novembre 1909:

« Quand il s'agit de secours à attribuer sur les fonds communaux, aucune distinction ne peut être légalement faite entre les élèves indigents de l'école privée et ceux de l'école publique. »

En 1921 et 1922, MM. Ferdinand Buisson et Edouard Herriot déclaraient à la tribune du Parlement que « pour aucun démocrate, pour aucun républicain, la question des croyances des parents ne pouvait se poser », et qu'ils « ne pouvaient pas admettre que tous les enfants n'aient pas part aux mêmes secours. »

Interprète autorisé de la loi, le Conseil d'Etat l'a proclamé par ses arrêts des 6 août 1897, 24 mai 1912, 26 juin 1914 et 10 juin 1921.

C'est contraire à la justice. Tous les citoyens étant appelés à payer l'impôt, tous doivent en bénéficier pour eux et leurs enfants.

C'est contraire à la liberté d'enseignement, garantie par notre Constitution et notre législation scolaire, car refuser à des enfants des secours parce qu'ils fréquentent l'école libre, c'est frapper d'amende les parents qui, usant d'une liberté garantie par la loi, ont fait choix pour ces enfants de l'école libre.

C'est contraire à l'égalité. La déclaration des Droits de l'Homme dit que les hommes naissent égaux en droits et doivent demeurer égaux devant la loi. Le sont-ils quand on accorde aux uns ce que l'on refuse aux autres?

C'est la persécution de l'enfance, que l'on condamne à la misère, au dénuement et à la maladie pour la punir du choix qui a incliné vers l'école libre la conscience libre des parents.

A Roubaix, l'Administration socialiste accorde vêtements, chaussures, douceurs, voyage à la mer aux lauréats du certificat, mais aux seuls élèves des écoles communales. Aux petits Français des écoles privées, elle s'obstine à refuser tout secours, même... un gâteau le 14 juillet!

Elle fait fi de la loi, elle foule aux pieds la déclaration des Droits de l'Homme, elle ne veut pas se rappeler que pour la France nos soldats ont combattu et sont morts sans distinction d'opinion et de croyances. Elle ne veut pas traiter tous les petits Roubaisiens avec la même bienveillance, sans regarder ni l'école qu'ils fréquentent, ni les croyances, ni les opinions de leurs parents.

Contre cette injustice, nous ne cesserons de protester.

L'Union Nationale et Républicaine.

* * *

Pour permettre de distribuer, le 14 juillet et la veille de Noël, aux enfants pauvres des écoles libres, le gâteau et la coquille, que la Municipalité leur refuse, l'Union Nationale et Républicaine a ouvert une souscription populaire. Les dons sont reçus aux adresses suivantes: MM. Paul Deborter, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir; Désiré Cornil, 4, rue Achille-Scrépel; Henri Pigart, rue Edouard-Vaillant, square des Acacias, 4; Célestin Farry, 87, rue Rocroi; Georges Gilmant, 264, rue de Lannoy; Elie Verwaerde, 179, rue de Constantine; Pierre Averbèke, 51, rue Saint-Louis; Julien Ketelers, 94, rue Turgot; Henri Mahon, 95, rue de Tourcoing; René Ballois, 74, rue du Fontenoy; Paul Delgrange, 108, rue de la Gare; Henri Leroy, 7, rue des Vosges; Emile Debuisne, 45, rue Cugnot; Georges Beuscart, 138, rue d'Inkerman; Eugène Peers, 13, rue Claude-Lorrain.

A PARTIR DU 1er JUILLET PROCHAIN, l'Entreprise de Charpente et Menuiserie Rémy VAN WELDEN-D'HAZE sera installée 127, rue Daubenton, Roubaix. 43671d

La recette auxiliaire de la rue de Valenciennes va être supprimée et le bureau de la rue Pierre-de-Roubaix déplacé

La Direction des P.T.T. de Lille a décidé la suppression de la recette auxiliaire de la rue de Valenciennes, qui existait depuis trente-quatre ans et était installé dans un bureau de tabac, en face de la gare du Pile. Cette recette avait une importance très réduite, car ses opérations atteignaient péniblement le chiffre de quatre par jours, alors que dans les autres recettes de bureaux de la ville ces opérations se chiffrent par centaines.

Une autre décision a été prise à l'égard du bureau de la rue Pierre-de-Roubaix qui, lui, souffre du mal contraire: il est devenu, en effet, trop petit pour le nombre des clients qui s'y pressent.

Un projet prévoit le déplacement de ce dernier bureau et sa réinstallation en un point plus central des quartiers Sainte-Elisabeth, Fraternité, Pile et Trois-Ponts. L'Administration des P.T.T. userait du terrain que lui a cédé la ville à l'angle du square Pierre Destombes, entre les rues Lalande et Pierre-de-Roubaix, pour y élever un nouveau bureau.

Tous les services postaux et télégraphiques fonctionneraient dans ce nouveau bâtiment.

LA DIRECTION DES USINES MATHIS a l'honneur d'informer sa nombreuse et fidèle clientèle qu'un accord vient d'être réalisé entre la S.I.C.A., 4, boulevard de Lille, à Marcq-en-Barœul, Croisé-Laroche, et M. Henri Castelin, 79, rue de Tourcoing à Roubaix, pour l'organisation de vente, entretien de réparation des automobiles « MATHIS », dans la région de Lille-Roubaix-Tourcoing, Armentières et environs. Un service station réparations est à la disposition de la clientèle, au Garage Solférine, 204, rue Solférine, à Lille. Tous modèles disponibles, equal et livraison immédiate. Essayez la nouvelle 5 CV « Mathis ». Tél. 595.35, à Lille ; Tél. 356.11, à Roubaix. 43685d

LE DEPART DE M. LAMOUR CHEF PRINCIPAL DE LA PETITE VITESSE

Le 1er juillet, M. Lamour, le sympathique chef de petite vitesse, à la gare principale, qui occupait ce poste depuis dix ans dans notre ville, prend sa retraite.

A cette occasion, une chaude manifestation de sympathie lui a été ménagée vendredi soir, à 19 h. 30, dans la salle des Orphéonistes, par les expéditeurs et le personnel de la gare.

La réunion était présidée par M. Lente, inspecteur divisionnaire à Tourcoing.

En termes élevés, M. Poulain, chef de gare principal, rappela la longue carrière de M. Lamour et fit un chaleureux éloge de ses qualités de travail et de probité.

Un magnifique souvenir lui fut offert et la réunion se termina dans une atmosphère de gaieté.

Tous nos vœux accompagnent M. Lamour dans la retraite bien méritée qui l'attend.

VOUS ÊTES CONSTIPÉ parce que vous ne connaissez pas le THÉ DES PERSANS. Rx: Corbeaux, Dupont ; Wos: Dobritz, d

LA BRADERIE DU CENTRE DU LUNDI 2 JUILLET

La braderie du Centre que nous avons annoncée pour lundi prochain, se fait exclusivement dans les rues suivantes :

Grand'Place, Grand'Rue (jusqu'à la rue Léon-Allart), rue du Collège (jusqu'à la rue Pellart), rues Pauvrée, Pellart (jusqu'à la rue Pauvrée), rue du Curé, contour Saint-Martin, rues du Vieil-Abreuvoir, de la Gare (jusqu'à la rue de l'Hospice), rue du Général-Sarrail, du Bois, du Maréchal-Foch, Pierre-Motte, place de la Liberté et boulevard Gambetta (du 49 au 59).

Nul n'ignore à Roubaix et dans les environs les multiples raisons qui commandent une visite dans le Centre le jour de la braderie. C'est joindre l'utile à l'agréable.

LOTERIE NATIONALE

La Bisculterie GESLOT et VOREUX informe sa fidèle clientèle qu'outre les lots plus importants, TOUTES les participations 1/100e de la 1re tranche se terminant par un zéro seront échangées contre 2 participations 1/100e de la 2e tranche. 725d

LES FÊTES DE L'EPEULE ET DE L'ALOUETTE S'OUVRENT AUJOURD'HUI

C'est aujourd'hui, samedi 30 juin, que s'ouvrent les festivités dans les quartiers de l'Epeule et de l'Alouette.

De 10 à 18 h., grande braderie exceptionnelle, dans ces deux artères.

Le soir, à 20 h. 30, promenade flamande avec le concours de la société « Les Intimes », de Roubaix.

Voici l'itinéraire de cette promenade: Rassemblement et départ angle boulevard Montesquieu et Epeule; rues Epeule Watt, de la Perche, d'Isly, des Arts, Epeule, Alouette, Chemin-de-Fer, Alouette Epeule, Brézin et dislocation place d'Amiens.

Les habitants de ces quartiers sont invités à pavoiser.

LES « FLOCONS DE ROUBAIX » CHEZ TOUS LES PATISSIERS. 43662d

LES CONCOURS D'HONNEUR DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

Voici le programme des deux séances du concours de chant qui auront lieu aujourd'hui samedi 30 juin, à 16 h. et à 20 h.:

A 16 heures : Morceaux au choix

MM. Michel Dens, 1er prix de chant 1932, classe de M. Agnus : Invocation et Hymne au Soleil (Rameau); Les Noces de Jeannette' (Massé); Air du Prince Igor (Borodine).

Modeste Deres, 1er prix de chant 1933, classe de M. Marcelin : Le Valet de chambre (air de Germain) (Carafa); Le Barbier (air de Figaro), (Rossini); Au Cimetière (Fauré).

Léon Kennivé, 1er prix de chant 1932, classe de M. Fontaine : Elie, oratorio (Mendelssohn); Tannhauser (premier chant de Wolfram), (Wagner); Phidylé (Duparc).

Mmes Cécile Desombre, 1er prix de chant 1932, classe de M. Fontaine : Zémir et Azor (air de la fauvette), (Grétry); Image glacée (Schubert); Soupis (Duparc).

Angèle Duprier, 1er prix de chant 1933, classe de M. Marcelin : La Vestale (air et scène), (Spontini); Le Chant du Cygne (Schubert); Mireille (Trahir Vincent), (Gounod).

A 20 heures : Morceaux imposés

MM. Michel Dens et Léon Kennivé : Pénélope (scène et air d'Ulysse), « Puccini); J'ai pardonné (Schumann); Le Trèfle de Zamora (Gounod).

Modeste Deres : Richard Cœur de Lion (Grétry); Apaisement (Beethoven); Marie-Madeleine (air de Judas), (Massenet).

Mmes Cécile Desombre : Le Billet de Loterie (Nicole et Isouard); Le Barbier (air de Rosine) (Rossini); Adieu (Fauré).

Angèle Duprier : Don Juan (air d'Elvire), (Mozart); La Loreley (Liszt); Le Tasse (B. Godard).

Les portes seront fermées pendant l'exécution des morceaux.

Dans l'intérêt des candidats, il est interdit d'applaudir avant la proclamation des résultats. Le piano d'accompagnement sera tenu par Mlle M. Dewyndt, accompagnatrice des classes de chant du Conservatoire.

JEAN, CHAPELIER SPÉCIALISTE

Fabricant, 21, rue de Lannoy, ROUBAIX. LES PLUS HAUTES NOUVEAUTÉS..... .....LA MEILLEURE QUALITÉ LES PLUS BAS PRIX..... 2d

CHEZ LES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS

L'assemblée générale trimestrielle aura lieu le dimanche 8 juillet, à 10 h. 30, à la Mairie de Roubaix, salle des adjudications.

M. Canivet, adjoint au maire de Douai, professeur à l'Ecole normale et ancien directeur de l'Ecole de rééducation des mutilés de Douai, y développera les sujets qui intéressent le plus les anciens combattants.

FIBRO-CIMENT, plat, ondulé, tuyaux. A. NARGUET, 120, rue de la Gare, Croix. Téléphone : Rx 281.09 et 213.10. 43365

LA FÊTE ANNUELLE DE L'AMICALE DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE DE NOTRE-DAME SE TIENDRA DEMAIN DIMANCHE A ESTAIMPUIS

La fête annuelle de l'Amicale de l'enseignement libre de Notre-Dame aura lieu le dimanche 1er juillet, au pensionnat Saint-Jean-Baptiste de la Salle, à Estaimpuis.

Elle sera précédée d'une messe, à 7 h., en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Chavatte.

Cette messe est demandée par la société de cartes et de billard Saint-Emile, du cercle Saint-Michel.

Les adieux du personnel de la Préfecture du Nord à M. Verlomme, secrétaire général

SUR LE PERRON DE LA PRÉFECTURE

Ainsi que nous l'avons relaté hier, M. Verlomme, secrétaire général du Nord, nommé récemment préfet des Landes, a été l'objet d'une chaude manifestation de sympathie de la part du personnel de la Préfecture.

M. Guillon, préfet du Nord, qui était accompagné de Mme Guillon, a tenu, comme on le sait, à s'associer aux vœux qui étaient formés à l'adresse de M. Verlomme.

Notre photogravure représente le groupe des fonctionnaires sur le perron de la Préfecture. Cette photo, au premier rang de laquelle on remarque M. et Mme Guillon, avant à leur droite Mme et M. Verlomme, a été prise à l'issue de la manifestation.

Voici l'horaire de la journée : A 9 h. 30, grand'messe dans la chapelle du pensionnat ; à 11 h., assemblée générale, conférence spirituelle, organisation du pèlerinage à Montmartre, questions générales; à 12 h., apéritif, jeux divers ; à 12 h. 45, repas de famille, sous la présidence de M. le chanoine Agnius, doyen de Notre-Dame. à 14 h. 30, réception des familles qui n'ont pu assister au banquet ; à 15 h. 30, concert improvisé, Distribution de surprises aux enfants. Promenade dans le jardin du pensionnat.

Les adhésions à cette journée doivent être envoyées d'urgence, soit à M. Théo Delplanque, 74 bis, rue de Tourcoing, à Roubaix, soit par téléphone, à M. G. Devillers : n° 172, Tourcoing. Le coût est de 12 fr. pour les sociétaires ; 15 fr. pour les amis et 7 fr. pour les enfants.

A LUCHON l'Hôtel Majestic vous attend. Ecrivez à M. G. E. Lesay, qui vous fera bénéficier de véritables prix de crise. 73

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RACING-CLUB DE ROUBAIX

L'ordre du jour de l'assemblée générale du Racing-Club de Roubaix qui aura lieu le vendredi 20 juillet, porte élection de trois membres du Comité.

Les personnes qui désireraient poser leur candidature sont priées de le faire avec le 6 juillet, dernier délai. S'adresser au Secrétariat 10, rue du Maréchal-Foch.

BOUCAU chausse les pieds sensibles. 42602

LA TROUPE DU THÉATRE ROYAL DE GAND ASSURERA LA REPRÉSENTATION DES OPÉRETTES LA SAISON PROCHAINE

On sait que depuis 1927, c'est M. René Coens, directeur du Théâtre royal de Gand, qui reçoit les subventions municipales pour les représentations théâtrales à l'Hippodrome.

M. Coens a demandé que pour la saison prochaine lui soient confiées, outre les représentations d'opéras et d'opéras-comiques, les représentations d'opérettes.

Il donnera de la sorte pour 114.840 francs les représentations de 12 opéras et opéras-comiques et pour 35.160 francs la représentation de huit opérettes.

Toutes ces représentations auront lieu le dimanche en matinée.

La ville a renouvelé avec M. Coens la convention habituelle.

UNE FÊTE CHAMPÊTRE AUX JARDINS OUVRIERS DE CROIX-FONTAINE

La fête champêtre qui se déroulera demain dimanche 1er juillet, à 15 h. 30, au terrain de Croix-Fontaine, est offerte aux familles des sociétaires. Très habilement préparée par les membres du Comité des fêtes, elle promet d'être attrayante.

Des jeux auxquels de jolis prix seront affectés, sont organisés pour garçons et filles de 8 à 16 ans (course aux œufs, course de 100 mètres, jeu de l'aiguille, jeu de souliers, jeu de ciseaux).

Cette récréation aura pour complément pratique la traditionnelle tombola tirée entre tous les sociétaires présents.

La carte de jardinier sera exigée aux deux entrées donnant accès sur le terrain (Chemin de la Vaquerie, route d'Hem et sentier du côté de l'ancien Vélodrome).

Faire inscrire par les chefs de service (MM. Beusaire fils, Georges Lebrun, Jean Dufossez, Alexis Leclercq) à l'entrée du terrain, les jeunes gens et jeunes filles qui désirent participer aux divers jeux. Réclamer en même temps un numéro pour le tirage de la tombola.

UN BATEAU D'ÉPONGES

est arrivé au 108, rue du COLLÈGE, à ROUBAIX. A l'occasion de la Braderie, elles seront vendues 2 pour 5 fr. Cadeau à tout acheteur apportant cette annonce. 18

UNE MANIFESTATION

Le « Comité de lutte contre la guerre et le fascisme » avait organisé, vendredi soir, une manifestation et avait invité ses membres à descendre dans la rue pour réclamer la libération du communiste allemand Thaelmann. Donc hier soir, vers 20 heures, un cortège se forma place de la Gare et, au nombre de 400 environ, les manifestants descendirent vers l'Epeule, drapeaux rouges au vent.

On remarquait en outre plusieurs pancartes dont une portant l'effigie de Thaelmann. Aux sons de l'« Internationale » et des cris de circonstance « Libérez Thaelmann », ou bien encore « En prison Fritch », le cortège traversa l'Epeule puis revint vers la rue de l'Hospice. La manifestation se termina par un meeting qui se tint dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, au cours duquel se firent entendre plusieurs orateurs.

On ne signala aucun incident et le service d'ordre, dirigé par M. Mulot, commissaire central de police, aidé de M. Moulin, chef de la Sûreté, et du capitaine de gendarmerie Le Valec, n'eut pas à intervenir.

Le tirage de la tombola de la Fédération des Amicales laïques

Les numéros ci-dessous sont sortis au tirage de la tombola: 1.187 1.238 6.002 2.301 8.425 5.063 4.231 2.281 13.821 5.081 7.494 12.223 805 301 13.507 966 202 13.663 6.756 4.254.

Les personnes possédant les numéros ci-dessus, peuvent retirer leurs lots au Foyer de la Fédération, dimanche dans la matinée.

Les Chauffeurs-Conducteurs en excursion à Blankenberghe

C'est le dimanche 1er juillet, que l'Amicale des chauffeurs-conducteurs de machines offre, gratuitement à ses membres ainsi qu'à leurs dames, une excursion à Blankenberghe. La commission rappelle qu'il n'y a plus de places disponibles et que seuls les membres ayant fait retenir leurs places dimanche dernier peuvent y participer; le départ est fixé au local, 87, Grand'Rue, à 6 h. 30. Rendez-vous à 6 h.

A l'Union amicale et mutuelle des Tailleurs

La réunion de l'Amicale et Mutuelle aura lieu le lundi 2 juillet, à 18 h., au siège de Roubaix. A l'ordre du jour: Compte rendu du Congrès artisanal; causerie professionnelle. La Commission compte sur tous les sociétaires. (Questions importantes).

Echo des fêtes du Pile, du Sartel et des Trois-Ponts

Le Comité des fêtes du Pile, Sartel et Trois-Ponts nous communique les résultats suivants:

Concours de décoration. — 1er prix avec félicitations du jury: maison particulière, 158, rue du Pile, 50 fr.; 2e prix, M. Depletchin, rue du Pile, 40 fr.; 3e prix, façade, 343, rue Jules-Guesde, 30 fr.; 4e prix, rue Davouat, estaminet 421, 20 fr.; 5e prix, A l'Ours Martin, angle Beaurepaire et Newton, 10 fr.

Concours d'étalages. — 1er prix, étalage fleuri, 47, rue d'Antoing, 20 fr.; 2e prix, 298, rue Jules-Guesde, 15 fr.; 3e prix, 1, rue d'Antoing, 15 fr.; 4e prix, 304, rue Jules-Guesde, 15 fr.; 5e prix, 46, rue de Condé, 10 fr.; 6e prix, 330, rue Jules-Guesde, 10 fr.; 7e prix, angle des rues de Condé et Deuxix, 10 fr.; 8e prix, 272, rue Jules-Guesde, 10 fr.; 9e prix, 56, rue de Condé, 10 fr.; 10e prix, 21, rue du Pile, 10 fr.; 11e prix, 5, rue du Pile, 10 fr.

Un carambolage d'autos, avenue Jean-Jaurès, fait plusieurs blessés

Au cours de l'après-midi de jeudi, une collision s'est produite entre trois véhicules, avenue Jean-Jaurès. Mais très heureusement, ce véritable carambolage n'a occasionné que de légères blessures et des dégâts aux voitures.

Voici les circonstances de cet accident: Vers 15 h. 30, Mr Ernest Flipo, épicier, demeurant 17, place Simon-Vollant, à Lille, descendait l'avenue Jean-Jaurès, venant du boulevard de Paris. Arrivé à hauteur de la Duquenière, il dut donner un fort coup de frein et sa voiture patinant sur la chaussée rendue glissante par la pluie, opéra un véritable « tête à queue ». Par suite de cette embardée, l'auto alla se jeter sur une autre voiture, qui arrivait précisément à ce moment et qui était pilotée par M. Gaston Desprets, représentant à Carvin.

Ce n'était pas encore tout, car l'auto de Mr Flipo, après avoir tamponné cette première voiture, alla encore se jeter sur un camion de la maison Delespaul-Houten, piloté par M. Désiré Dervaux, 91 ans, 97, rue de la Guinguette, à Roubaix.

Cette triple collision ne se pass